



INSTRUCTIONS DE COURSE OPEN TOUR EN VALLEE DE SEINE

Nom de la compétition : Open Tour en Vallée de Seine
Dates complètes : 03 et 04 octobre 2020
Lieu : Y.C.Rouen 76 & Club de Voile d'Anneville-Ambourville (CVAS)
Autorité organisatrice : YC Rouen 76 et CVAS

Préambule Covid-19

Prise en compte du risque Covid-19 : Chaque participant doit être parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports https://www.ycr76.fr/sites/default/files/protocole_covid.pdf
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, dont toute situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates. **Le port du masque est donc obligatoire à terre !**
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants».

Tout coureur montrant des signes suspects de Covid-19, sera obligé de quitter la régate. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

1. REGLES

La régate sera régie par *les Règles de Course à la Voile* :

- 1.1. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire
- 1.2. Les règlements fédéraux et ces présentes IC.
- 1.3. Les Règles de la Classe OPEN SKIFF :
<https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20191122-%5b25811%5d.pdf>
- 1.4. Les règles de course pourront être modifiées. Les modifications apparaîtront entièrement dans les IC.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Pour des raisons liées au contexte sanitaire, aucun affichage ne devrait être effectif.

Les avis aux concurrents seront affichés en ligne sur : <http://www.ycr76.fr/open-tour-vallee-seine>

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course et au programme sera affichée en ligne, au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillon des clubs.

- 4.1. Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1. Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Samedi 03 octobre : confirmation des inscriptions sur site de 10h00 à 14h00. Briefing OBLIGATOIRE à 14h00

Premier signal d'avertissement à 15h00 : plusieurs courses à suivre.

Dimanche 04 octobre : Briefing obligatoire à 9h15

Premier signal d'avertissement à 10h00 : plusieurs courses à suivre.

Remise des prix et pot de clôture à 16h00

- 5.2. Après un long retard sur l'eau, pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.3. Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est O'pen Skiff

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini sur les plans disponibles en ligne sur <http://www.ycr76.fr/open-tour-vallee-seine>

8. LES PARCOURS

- 8.1. Les parcours et leurs noms sont décrits en **Annexe « Description des parcours »**,
- 8.2. A l'exception du parcours Raid, au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.
- 8.3. A l'exception du parcours Raid, Les numéros des parcours seront affichés à l'arrière du bateau comité.
- 8.4. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon « D », si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

9. MARQUES

Dans la configuration d'un raid sur la Seine le samedi 03 octobre au YCRouen76 :

- 9.1. La marque de départ est une bouée bâton blanche « FFVoile » hauteur = 1m
- 9.2. La marque d'arrivée est une bouée boule rose surmontée d'un pavillon bleu
- 9.3. La marque de dégagement sera une bouée jaune « Nénuphar »

Pour les courses du dimanche 04 octobre au CVAS

- 9.4. La marque de départ est une « produits laitiers » surmontée d'un bouchon rouge
- 9.5. La marque d'arrivée est une bouée bâton verte H=1m, diam 0.18
- 9.6. La marque 1 est de couleur verte
- 9.7. Pour les autres marques (à dominante orange), VOIR LE DESCRIPTIF sur chaque annexe parcours (1-2-4-5-7)

10 LE DEPART

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque de départ ou un mat arborant un pavillon orange sur un bateau viseur.

10.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

10.3 *Si une partie quelconque de la coque d'un bateau, de son équipage ou de son équipement est du côté parcours de la ligne de départ pendant la minute précédant son signal de départ, et qu'il est identifié, le comité de course et/ou les jurys héleront son numéro aussitôt que possible afin d'inciter le bateau à réparer. (sauf 30.3 et 30.4). Le manquement à cette instruction ne pourra pas être un motif de demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).*

10.4 Si un bateau viseur se met en place à bâbord de la marque de départ, il est interdit aux concurrents de passer entre la marque et le viseur dès que vous êtes en course. La pénalité sera de 360° à effectuer après le signal de départ, et vous sera signifiée par le comité ou le jury sur l'eau.

11 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un bateau portant un mât arborant un pavillon orange ainsi qu'un pavillon bleu et la marque d'arrivée.

12 SYSTEME DE PENALITE

- a. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- b. L'annexe P de la RCV, pénalité immédiate sous la RCV 42, s'applique avec les changements suivants : RCV P2.3 ne s'applique pas, et RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après une première.

13 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION :

13.1 L'arbitrage se fera dans la mesure du possible sur l'eau .

- a. Les décisions des arbitres/observateurs (désignés par le président du jury) sur l'eau sont SANS APPEL. (suppression de la RCV 70).
- b. L'action ou l'absence d'action du jury sur l'eau ne pourra donner motif à une demande de réparation (modification de la RCV 62.1 a).
- c. Si le jury est témoin d'un incident au cours duquel une règle du chapitre 2 des RCV, ou la règle 31 ou 44.2 des RCV est enfreinte, ou obtenu un avantage significatif grâce à son infraction malgré une pénalité effectuée, il peut indiquer ses observations par un coup de sifflet en montrant un pavillon rouge.
Si le bateau considéré en infraction n'effectue pas de pénalité conformément à l'instruction de course 12.a et à la RCV 44.2, le jury pourra pénaliser le bateau ayant enfreint une règle par un nouveau coup de sifflet et en pointant un pavillon rouge en direction de ce bateau. Dans ce cas l'instruction de course 12.a (un tour) ne s'appliquera plus et le bateau désigné devra effectuer une pénalité de deux tours conformément à la RCV 44.2.
 - 1 : S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer deux tours comprenant deux virements de bord et deux empannages ou,
 - 2 : Abandonner si l'incident a causé un dommage ou une blessure.
- d. Si la pénalité n'est pas effectuée, le concurrent désigné sera disqualifié sans instruction, et la pénalité ne pourra pas être retirée (DNE), à moins qu'il ne dépose d'une réclamation contre un autre bateau, réclamation dont le résultat serait susceptible de permettre d'envisager l'application, par le jury, de RCV 64.1 (a) et/ou (c).

- 13.2** Une liste des bateaux qui ont été pénalisés sur l'eau pour avoir enfreint une des règles de course à la voile ou une de celles décrites dans ces IC sera affichée en ligne sur <http://www.ycr76.fr/open-tour-vallee-seine>.
- 13.3** Les infractions aux instructions suivantes :
- Règles de sécurité
 - Bateaux accompagnateurs
 - Règles 42
- Ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un concurrent. Ceci modifie la règle 60.1(a).
En cas de réclamation par le comité de course, le jury ou l'autorité organisatrice, une infraction à ces règles feront l'objet d'une pénalité discrétionnaire.
- 13.4** Pour le **parcours 7** (O'pen Cross), si le 360° ou le dessalage ne sont pas effectués, une pénalité de 8 points sera appliquée sans instruction pour chaque omission.
- 13.5** **Annexe P5 des RVC** : Si la moyenne du vent est clairement constatée à plus de 12 nœuds sur l'ensemble du parcours le Comité pourra en accord avec l'annexe P5 (emploi des pavillons "O" et "R") permettre de pomper, balancer ou saccader, excepté aux remontées au vent. Ceci modifie les RCV 42.2(a), 42.2 (b) et 42.2 (c).
- 13.6** Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité inférieure à DSQ (DPI)
- 13.7** Les bateaux jurys, Comités de Course peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne peut donner lieu à une demande de réparation Ceci modifie la RCV 61.1.
- 13.8** Une réclamation du jury selon la RCV 60.3 (a) (1) pourra être déposée contre un bateau impliqué dans un incident ayant fait l'objet d'une action du jury sur l'eau, si le jury estime que cet incident peut avoir causé une blessure ou un dommage sérieux.
- 13.9** **Pour les incidents n'ayant pas fait l'objet d'une action du jury sur l'eau**, les RCV 60.1, 2, 3 et 4 s'appliquent : les bateaux, le comité de course, le comité technique et le jury peuvent réclamer ou demander réparation.
Après avoir respecté la RCV 61, ils auront 5 minutes après l'arrivée du dernier de la course précédente pour signifier leur intention à un jury (modification RCV 61.3).
- Une instruction menée par au moins un jury aura lieu à l'endroit le plus pratique (sur un bateau, à quai, sur la plage...). La B 10.63.6 s'applique et modifie la RCV 63.6.**

14 CLASSEMENT

- 14.1** 1 seule course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- 14.2** Courses retirées
Après la quatrième course, le plus mauvais score (sauf DNE) de chaque concurrent sera retiré.
Après la huitième course, les deux plus mauvais scores (sauf DNE) de chaque concurrent seront retirés.

15 TEMPS LIMITES

- 15.1.1** Lors des courses en raid, le temps limite pour finir est le suivant : 25% du temps de parcours du premier (qui a fini selon la définition), avec un minimum de 15 minutes.
- 15.1.2** Lors des courses en raid, les bateaux manquant à finir dans ce délai seront classés par le comité de course selon leur position sur l'eau (retour et pointage vers le départ)
- 15.2** Lors des courses en parcours classiques le temps limite pour finir est le suivant : 10 minutes

16 REGLES DE SECURITE

- a) Le respect des gestes barrières sont de rigueur. Le port du masque est obligatoire à terre
- b) Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- c) Le port du gilet de sauvetage est obligatoire depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- d) Un bout de remorquage est obligatoire, celui-ci doit être à poste, attaché à la poignée avant du bateau
- e) Lors des courses sous forme de raid,

Il est rappelé que les concurrents n'ont aucune priorité sur le trafic commercial sur le fleuve. Un dispositif est mis en place pour restreindre l'entrave au chenal à l'arrivée et/ou au passage de navires.

- i. Si des bateaux de sécurité arborent un pavillon vert, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à tribord
- ii. Si des bateaux de sécurité arborent un pavillon rouge, vous DEVREZ naviguer dans un couloir entre la berge et ces bateaux qui sont à laisser à bâbord.
- iii. Un concurrent qui franchit l'alignement des bateaux arborant un pavillon, pourra être averti par un signal sonore. En cas de manquement après cet avertissement, le concurrent sera disqualifié sans instruction.

17. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

18. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT [DP]

18.1 Les voiles O'pen 4.5 m² seront les voiles de référence pour les 2 groupes U17 et U13.

18.2 Les concurrents U13 peuvent utiliser une voile O'pen 3,8 m² selon leur choix initial, dans ce cas, l'ensemble des courses doivent être courues avec cette voile.

19 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- a. Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- b. La charte des entraîneurs s'appliquera.

20 EVACUATION DES DETRITUS

- c. Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détrituts dans l'eau. Les détrituts peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

21 PRIX

Cette régates sera prise en compte pour le classement de L'O'PEN TOUR 2020 - 2021

Des prix seront décernés :

Au premier, au scratch

A la première U13 et au premier U13 (né(e)s jusqu'en 2008 compris)

A la première U17 et au premier U17 (né(e)s entre 2007 et 2004)

22 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

Membres de l'organisation et arbitres désignés :

Directeur de Course : M. Alexis AROUX

Président de Comité de Course : M. Patrick VILLETTE

Secrétariat du Comité de Course : Mme Claudette VILLETTE

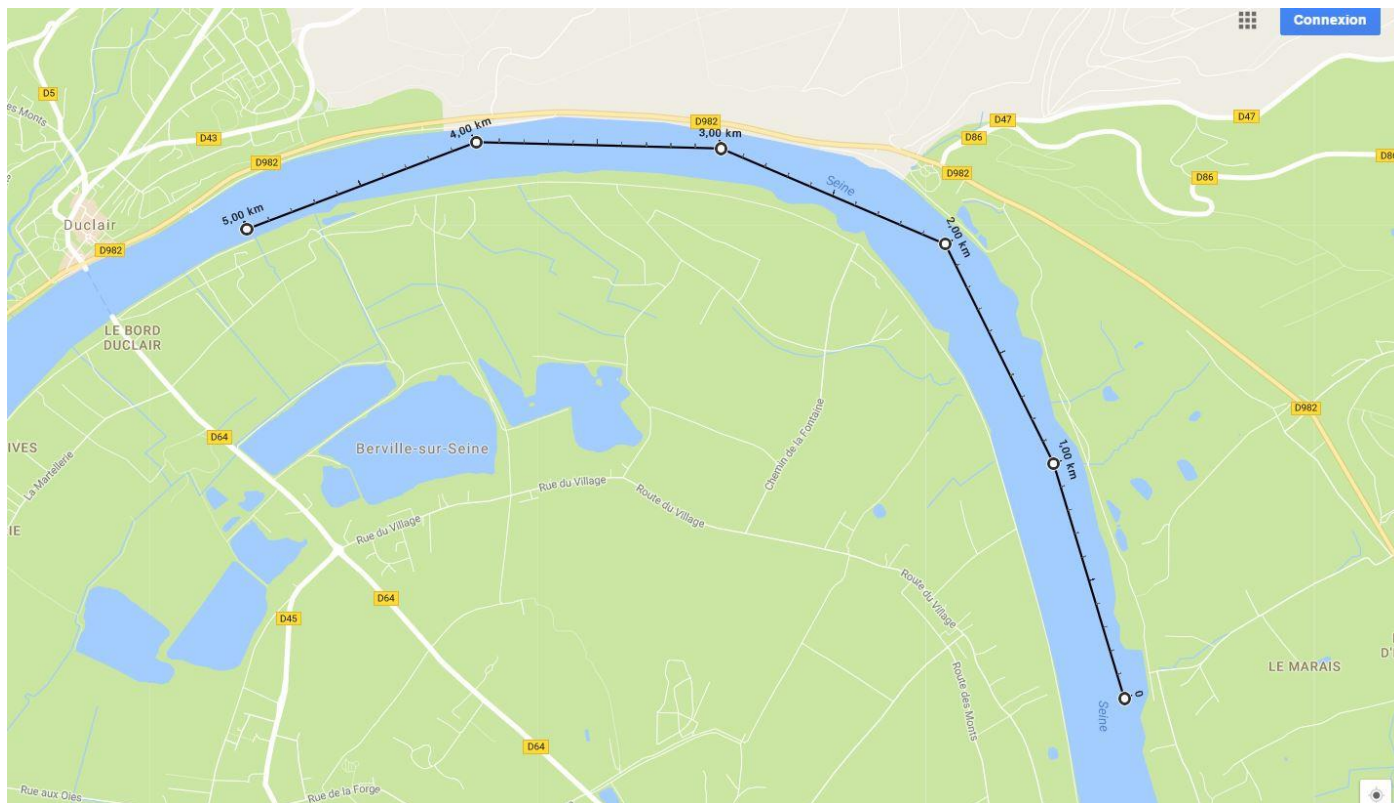
Président du Jury : M. Frédéric BERTIN

**Membres du Jury: M. Pierre-Olivier CAILLOT,
Mme Corinne ROBERT
M. Bernard HELOT**

Classements : M. Thomas GUENNEGUEZ

ANNEXES DESCRIPTION DES PARCOURS

Parcours Raid « A » du samedi 03 octobre



Départ devant le club du YCRouen76 sur la rive droite du fleuve

Possibilité de bouée de dégagement. Cf. I.C art. 8.4

Descente vers l'aval sur 5km

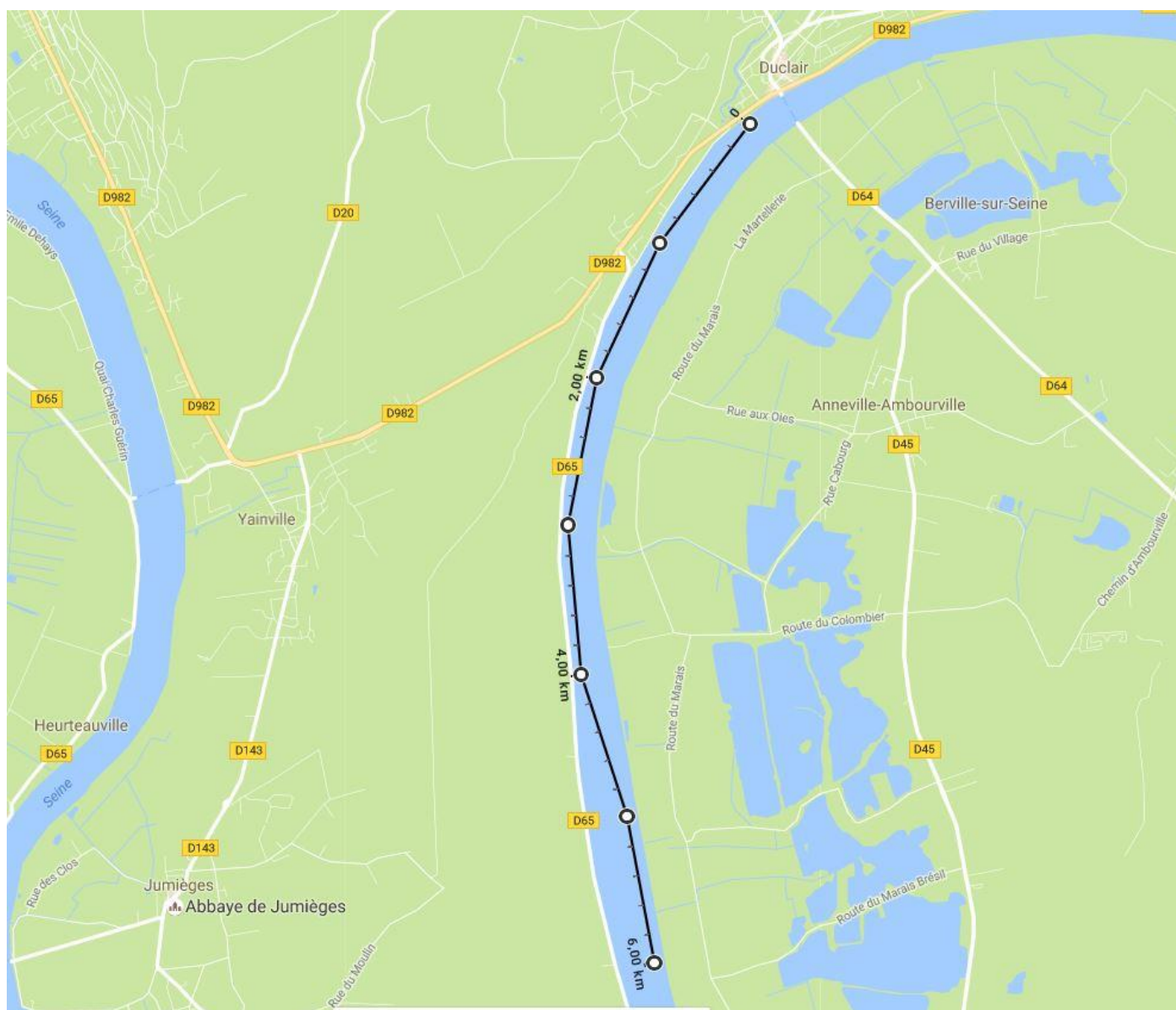
Arrivée sur la rive gauche du fleuve (après le club de voile de Duclair CVSM)

L'ensemble des concurrents devront se maintenir en attente juste en aval de la ligne d'arrivée. Possibilité de débarquer sur la plage rive gauche ou de s'attacher sur corps mort.

Après l'arrivée du dernier bateau.

A l'envoi du pavillon « L » sur le bateau comité, l'ensemble des concurrents suivront le bateau comité pour le passage au niveau du Bac de Duclair. La navigation en flotte serrée à l'arrière du bateau comité ou en remorque derrière un bateau de sécurité est obligatoire pour rejoindre la zone de départ du parcours Raid « B ».

Parcours Raid « B » du samedi 03 octobre



La zone de départ se situe en aval du Bac de Duclair sur la rive gauche du fleuve.

Possibilité de bouée de dégagement. Cf. I.C art. 8.4

Descente vers l'aval sur 6km

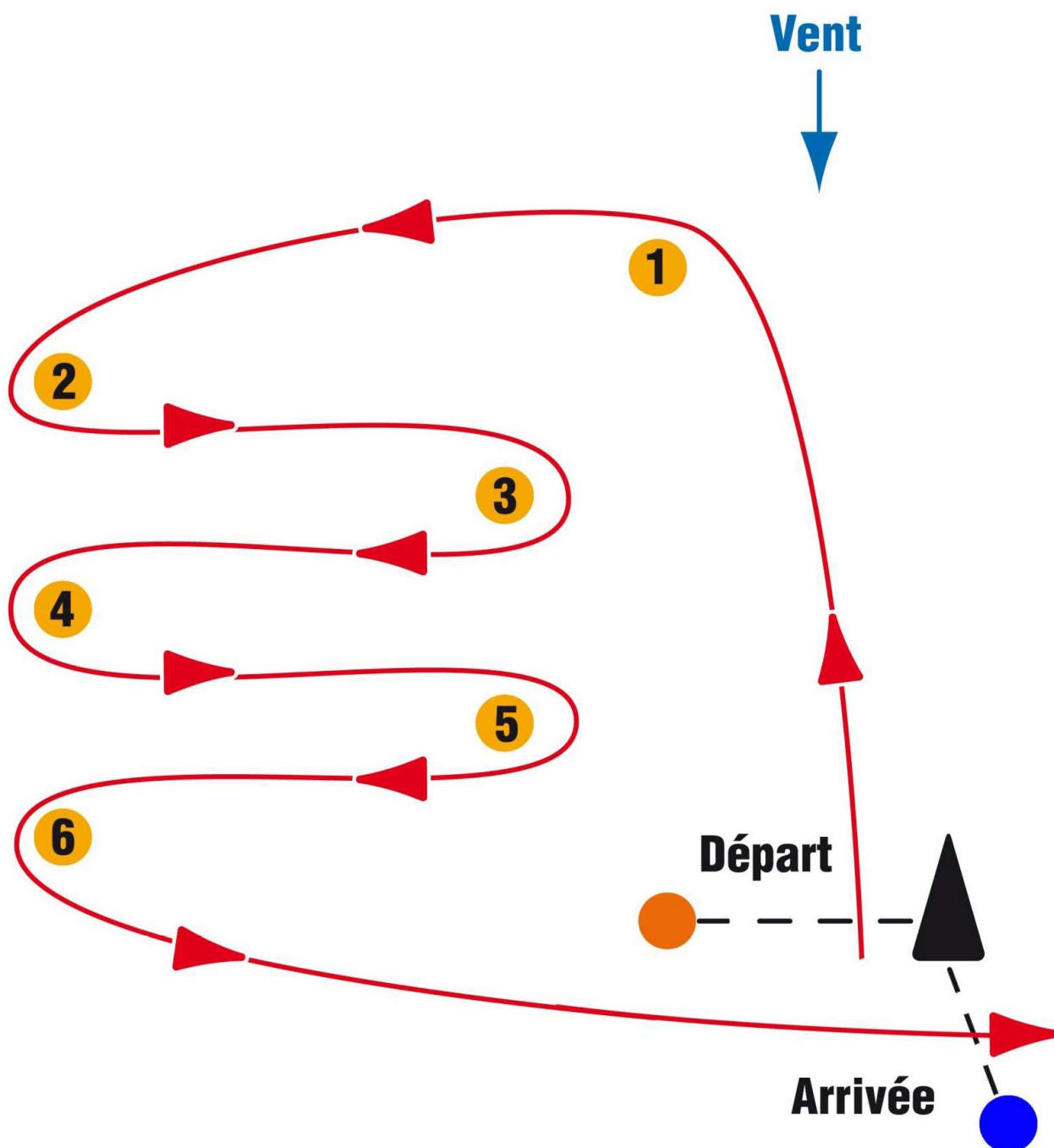
Arrivée sur la rive gauche du fleuve (en amont du tapis roulant Lafarge)

L'ensemble des concurrents devront regagner la plage rive gauche juste en aval du tapis roulant Lafarge

Sortie des bateaux par la plage - Le club de Voile d'Anneville est à 800 m !

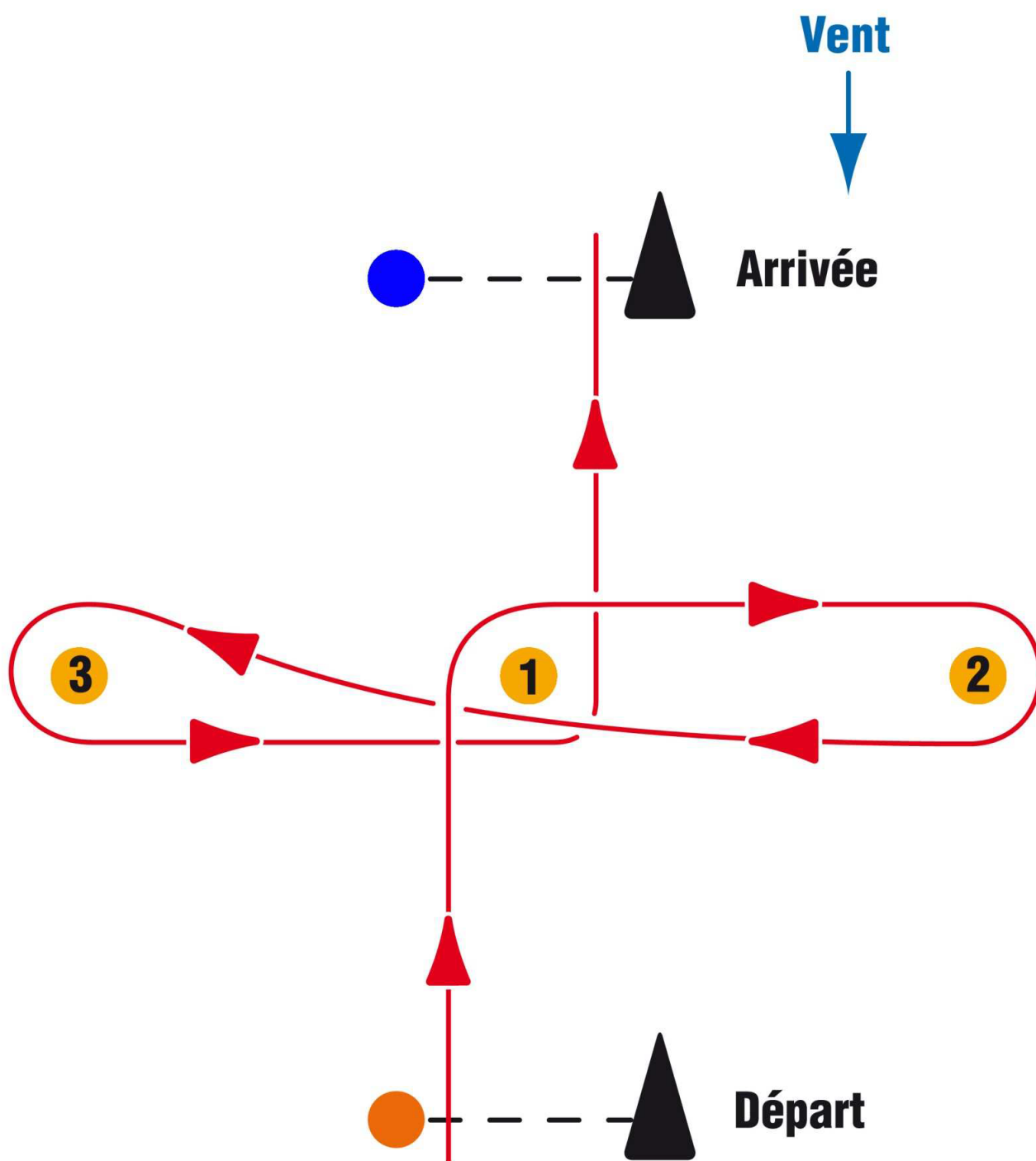
DESCRIPTION DES PARCOURS du dimanche 04 octobre :

CLASS RACING # 1 / SPEED SLALOM



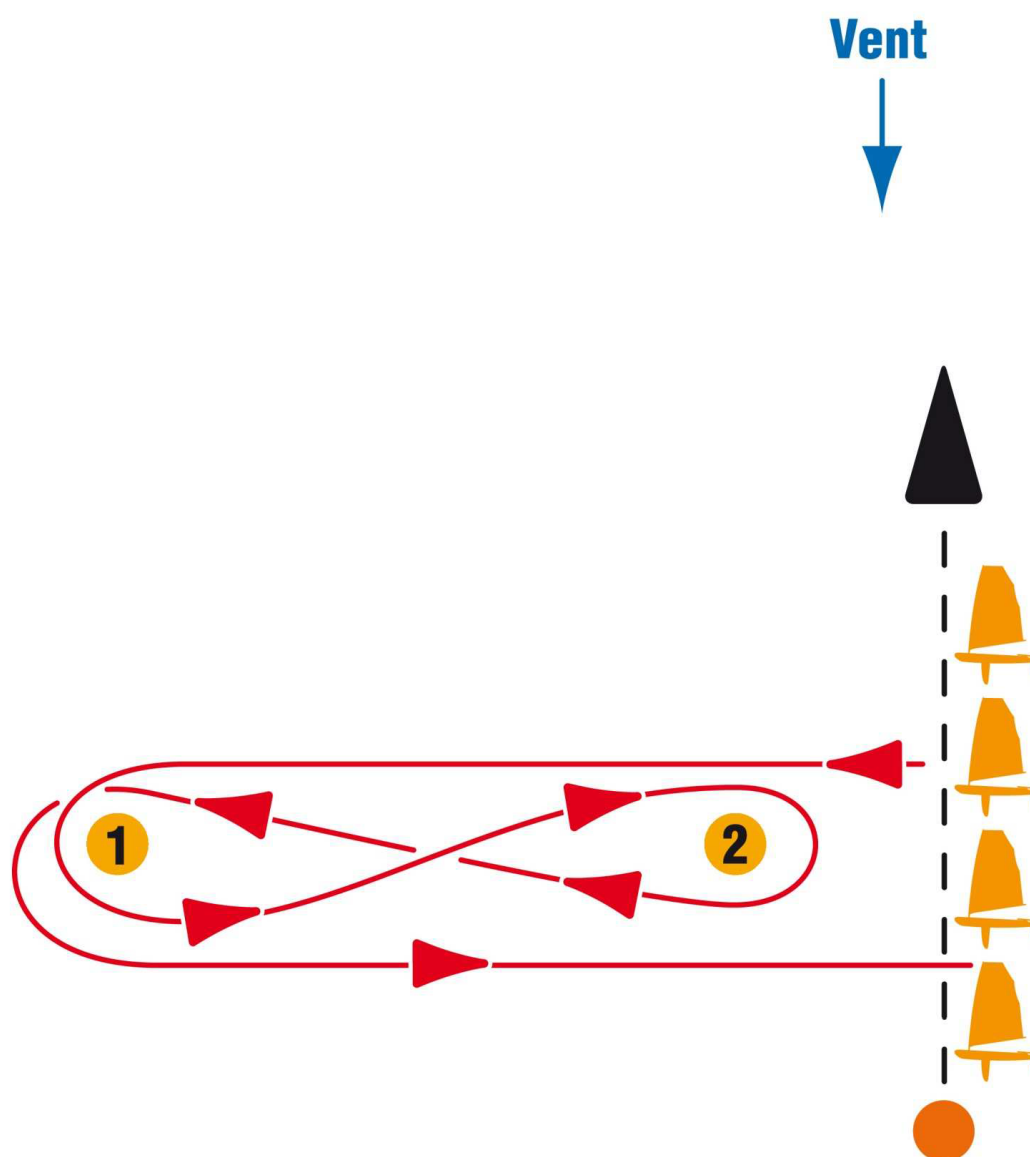
Départ - 1 à babord - 2 à babord - 3 à tribord - 4 à babord - 5 à tribord - 6 à babord - Arrivée

CLASS RACING # 2 BUTTERFLY / SPEED 2



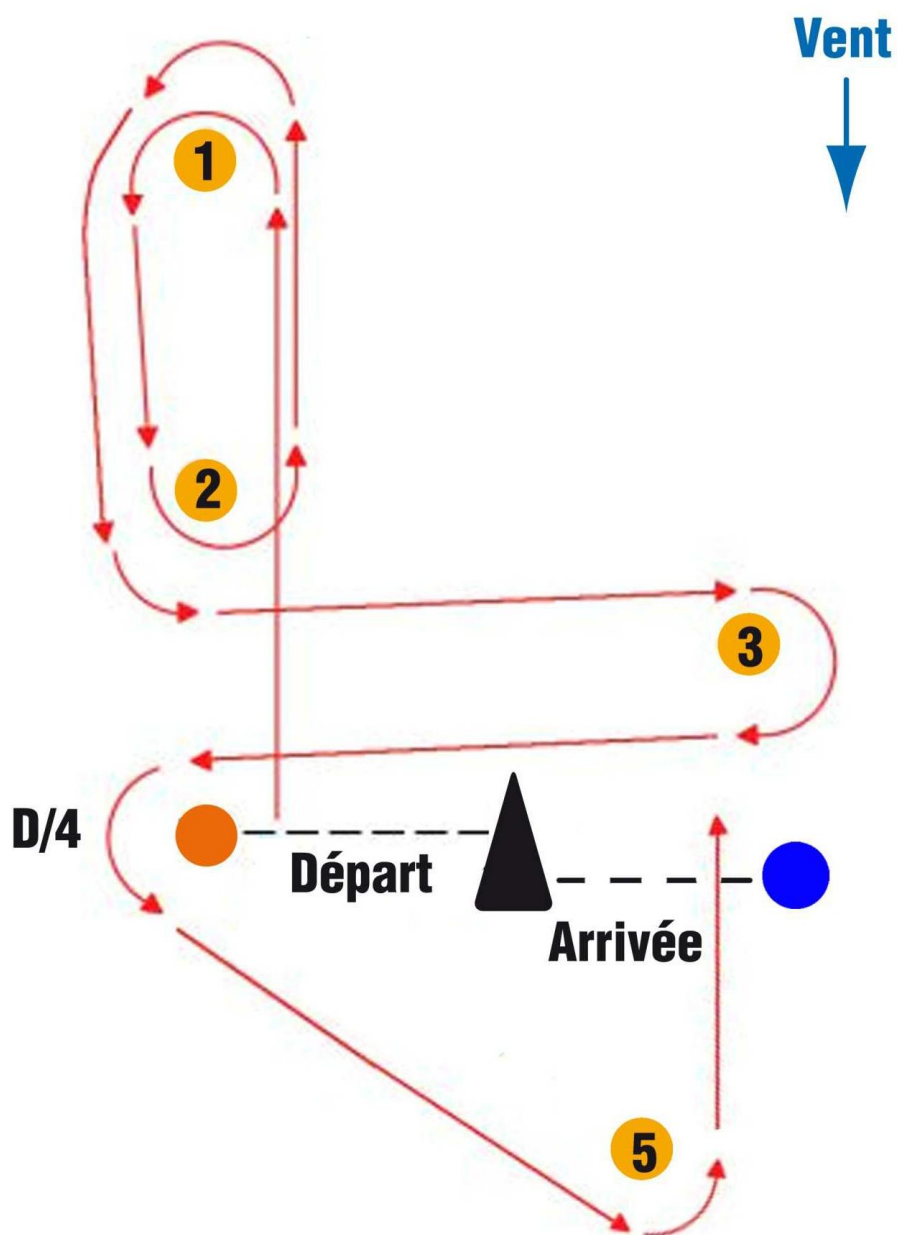
Départ - 1 à tribord - 2 à tribord - 3 à babord - 1 à babord - Arrivée

CLASS RACING #4 SPEED



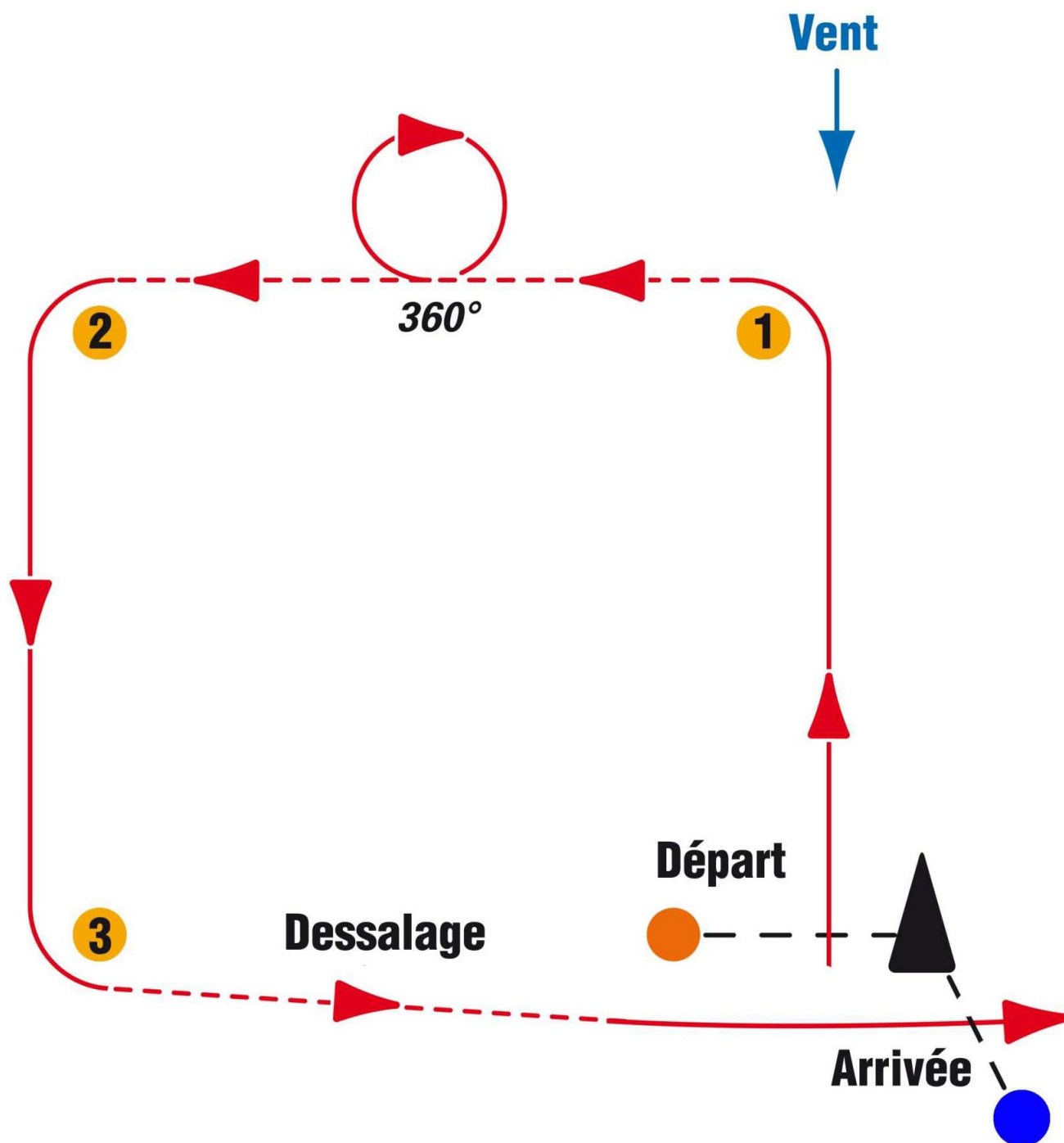
Départ - 1 à babord - 2 à tribord - 1 à babord - Arrivée

CLASS RACING # 5 VIKING RACE



Départ - 1 à babord - 2 à babord - 1 à babord - 2 à babord -
3 à tribord - marque de départ à babord - 5 à babord - Arrivée

CLASS RACING # 7 O'PEN CROSS



Départ
1 à babord -
Effectuer un 360°(un virement + un empannage) entre la 1 et la 2 -
2 à babord -
3 à babord -
Effectuer un dessalage (la tête de mat doit toucher l'eau...) entre 3 et l'arrivée -
Arrivée